



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019

# MALGRE LE CRI D'ALARME DU GIEC, LA FRANCE REMET A PLUS TARD LA PROTECTION DE L'OCEAN

**Le GIEC vient de publier son rapport spécial sur l'océan et la cryosphère. Le constat est alarmant : les océans subissent de plein fouet le réchauffement climatique provoqué par les activités humaines, avec des conséquences dramatiques sur la biodiversité marine et les villes côtières. Malgré cet appel à préserver au maximum les océans, régulateurs climatiques et producteurs d'oxygène, la France vient d'acter le report de nombreuses mesures de protection du milieu marin. France Nature Environnement regrette ces changements majeurs qui vont à l'encontre des recommandations des scientifiques et des discours présidentiels.**

### **Hausse du niveau des océans, disparition des coraux, effondrement des ressources marines**

Le rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère, publié aujourd'hui, est source de nombreuses inquiétudes : les océans ont absorbé 1/4 des émissions de gaz à effet de serre produits par les activités humaines depuis les années 1980, avec pour conséquence directe l'augmentation de la température des océans provoquant la disparition des habitats marins comme les coraux. La concentration d'oxygène dans les milieux marins a baissé de 2% en un demi-siècle à cause du réchauffement climatique, impactant très fortement la biodiversité marine. Premier touché : le phytoplancton, base de toute la chaîne alimentaire marine... Enfin, le niveau des océans devrait augmenter entre 29 et 110cm d'ici 2100 avec des conséquences désastreuses sur les villes côtières et les états insulaires.

Avec de telles prédictions, difficile d'imaginer que la protection du milieu marin, couplé à une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, ne soit pas au cœur des préoccupations du gouvernement. Emmanuel Macron avait lui-même dit vouloir « répondre à l'appel de l'océan » lors du G7 à Biarritz, fin août.

### **Pendant ce temps, la France reporte des mesures de protection du milieu marin**

Une directive européenne<sup>1</sup> demandait à la France de fixer, dans des documents appelés « stratégies maritimes de façade », des objectifs clairs de préservation du milieu marin : À quel taux la France s'engage-t-elle à réduire la mortalité des dauphins et des marsouins capturés par les filets de pêche ? Quel sera le

---

<sup>1</sup> La Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM)



## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

pourcentage de littoral artificialisé ? Quel volume de déchets plastiques sera autorisé en mer ? Quel sera le pourcentage d'aires marines protégées dans les eaux françaises ?<sup>2</sup> Ce travail, enclenché en 2017, était une occasion unique pour la France d'ancrer la protection de l'environnement marin dans sa stratégie maritime.

Cependant, face à la pression des lobbies économiques et à l'absence de moyens suffisants pour améliorer les connaissances et la surveillance du milieu marin, de nombreux objectifs initialement inscrits dans ces documents ont été reportés, d'autres tout bonnement supprimés. Ainsi, à titre d'exemple certaines mesures de protection d'habitats marins (bancs de maërl, herbiers de zostères...) et d'espèces marines (oiseaux marins, requins) ne figurent plus dans le document final.

Pour **Elodie Martinie-Cousty, Pilote du réseau Océans, Mers et Littoraux, de France Nature Environnement**, « *Alors que les experts du GIEC lancent un cri d'alarme sur l'état de nos océans, dont dépend la survie de l'humanité, la France vient de reporter des objectifs de protection du milieu marin. Nous dénonçons le double discours du Gouvernement alors même que le Président de la République a lancé un appel de l'Océan lors du G7 à Biarritz* ». France Nature Environnement demande à la Ministre de la Transition écologique de faire de ce sujet une priorité de la politique maritime et environnementale de la France.

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.

---

<sup>2</sup> L'objectif 14 de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et l'objectif 11 de la Convention sur la diversité biologique d'Aichi appellent à la protection d'au moins 10% d'AMP dans les mers et les océans d'ici 2020. Les aires marines protégées ne couvrent actuellement que 3,7% des mers et océans.